



Lettre du

**PLU**i-**H**M



PAYS DU **CLERMONTOIS**

Avril 2024



# État d'avancée

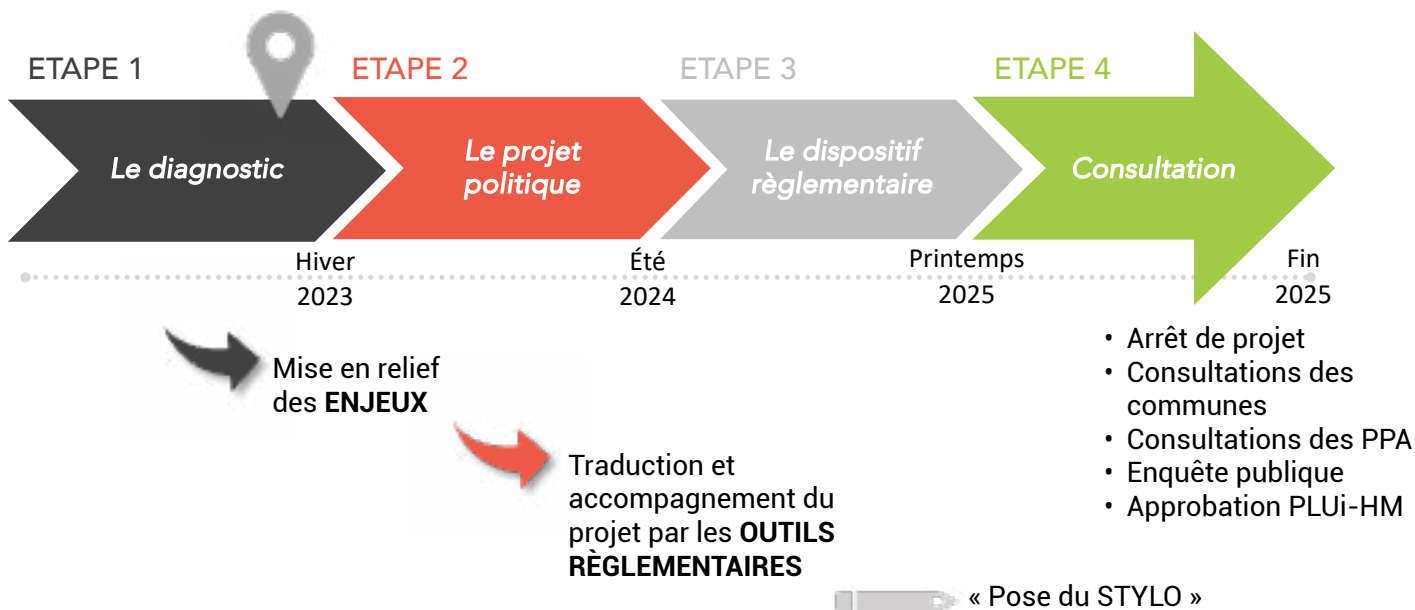
## Où en sommes-nous ?

Depuis la délibération en conseil communautaire du 27 mai 2021, la première étape de **diagnostic territorial** a été réalisée. Celle-ci a permis de mettre en avant

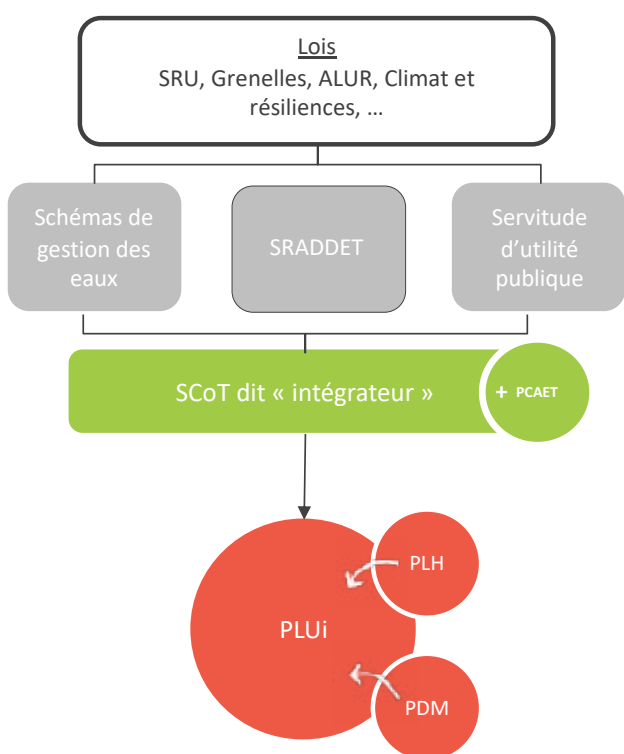
les **tendances et dynamiques** qui s'exercent sur le territoire et de cibler les enjeux auxquels la Communauté de communes du Clermontois et ses communes

membres vont devoir répondre afin de **garantir un** cadre de vie de qualité, attractif et accueillant sur la décennie à venir.

## Calendrier et étapes



## Une élaboration en parallèle à celle du SCoT



La planification à l'échelle du PAYS DU CLERMONTOIS s'inscrit dans les orientations et objectifs des documents dits de rang « supérieur ». À ce titre, son PLUi-HM est contributaire à la mise en œuvre de stratégies d'aménagement et de développement déterminées dans 3 documents cadres en cours d'élaboration ou de révision :

> **Le SRADDET** (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) de la région Hauts-de-France, adopté en 2020 et mis en révision en 2023 afin d'être compatible avec la loi Climat et résilience ;

> **Le SCoT** (Schéma de Cohérence Territoriale) du **Grand Beauvaisis** en cours d'élaboration sur le périmètre du PETR comprenant 3 autres EPCI ;

> **Le PCAET** (Plan Climat Air Energie Territorial)

Ainsi, le PLUi-HM s'inscrit dans une réflexion à plus large échelle nécessitant d'interroger le territoire à la fois au regard des dynamiques externes qui influent sur le territoire mais aussi de ses mouvements internes.

# Le territoire

## Un profil des ménages qui se diversifie face à un parc de logements relativement homogène



Un solde migratoire négatif depuis les années **1990**.



Un vieillissement progressif et lisible de la population.



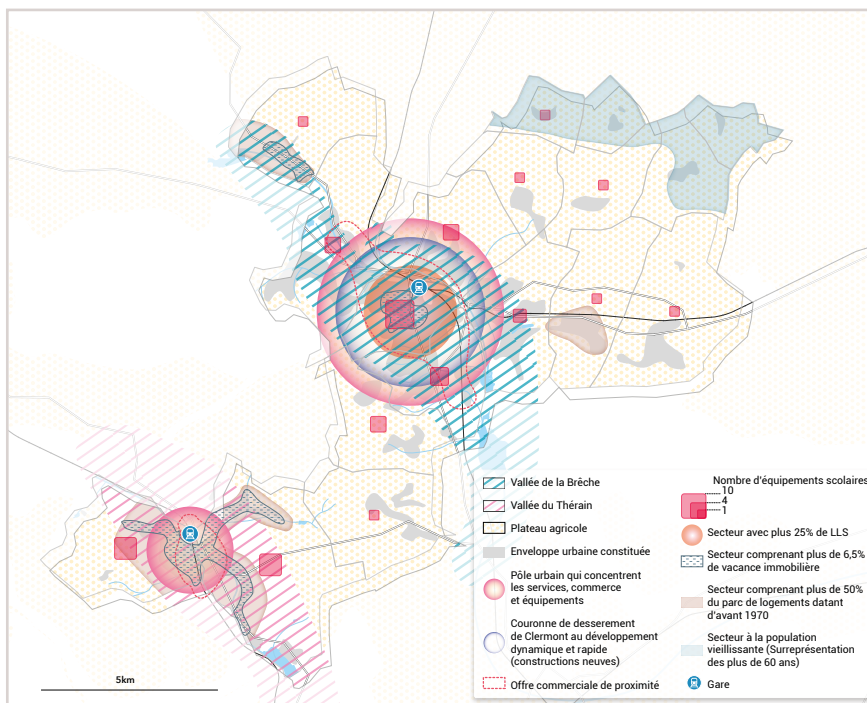
Des ménages de plus en plus petits : **3,18** en moyenne en 1968 contre **2,31** personnes en 2018.



Une hausse des personnes seules et des familles monoparentales mais une diminution des couples avec enfants.



Un parc logement privé qui ne répond plus aux exigences de performances **énergétiques** et aux attentes des ménages, menant à une augmentation de la **vacance** immobilière principalement à Clermont et Mouy (labellisées « Petites villes de demain »).



## Une affirmation de l'économie et des équipements menant à gérer les différents flux de déplacements



Un **attrait économique** croissant mais consommateur de foncier.



Des zones d'activités saturées à **requalifier** et à développer.



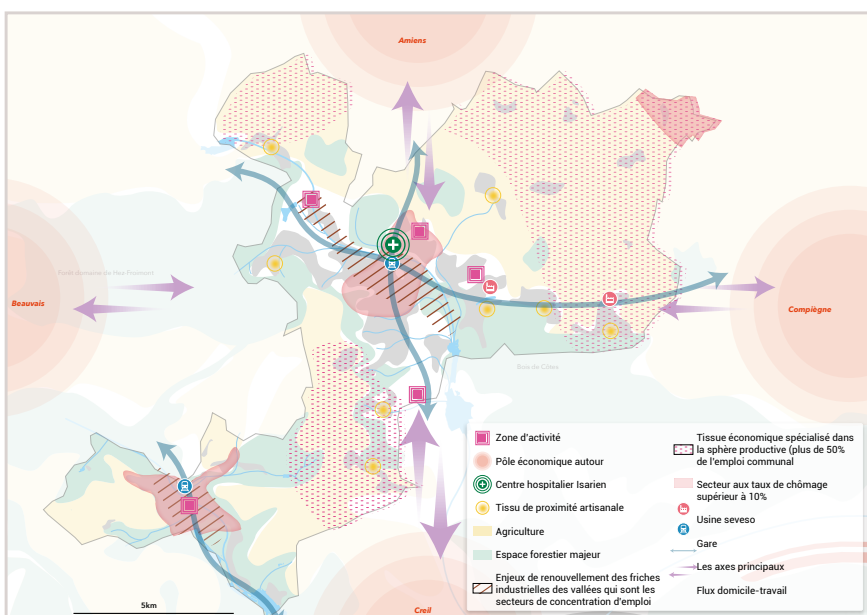
Une prédominance de l'usage de la **voiture** sur les autres modes, y compris sur des trajets de courtes distances.



Un fort potentiel pour l'utilisation des **modes actifs** mais de nombreuses discontinuités.



Une **offre ferroviaire** à Clermont qui possède les atouts nécessaires pour devenir une réelle solution de mobilité pour les déplacements au sein du sud de l'Oise.



## En savoir plus...

### Des documents à disposition

Vous pouvez consulter les éléments relatifs à la phase de diagnostic :

- > Au siège de la Communauté de communes du Clermontois ;
- > En **mairie** ;
- > sur le site internet [pluihm.pays-clermontois.fr](http://pluihm.pays-clermontois.fr)

La synthèse du diagnostic sera **exposée publiquement** :

- > Du lundi 22 au vendredi 26 avril..... LAMÉCOURT
- > Du lundi 29 avril au vendredi 3 mai..... RÉMÉCOURT
- > Du lundi 6 mai au vendredi 10 mai..... MAIMBEVILLE
- > Du lundi 13 mai au vendredi 17 mai..... AGNETZ
- > Du lundi 20 mai au vendredi 24 mai..... CLERMONT
- > Du lundi 27 mai au vendredi 31 mai..... CATENOY
- > Du lundi 3 juin au vendredi 7 juin ..... ERQUERY
- > Du lundi 10 juin au vendredi 14 juin..... NOINTEL
- > Du lundi 17 juin au vendredi 21 juin..... BREUIL-LE-SEC
- > Du lundi 24 juin au vendredi 28 juin..... FITZ-JAMES
- > Du lundi 1er juillet au vendredi 5 juillet..... ÉTOUY
- > Du lundi 8 juillet au vendredi 12 juillet..... MOUY
- > Du lundi 15 juillet au vendredi 19 juillet..... BURY
- > Du lundi 22 juillet au vendredi 26 juillet..... NEUILLY-SOUS-CLERMONT

### Participez grâce au questionnaire en ligne

depuis le site internet de la Communauté de Communes ou celui dédié au PLUi-HM avant le 28 mai, et directement grâce au QR Code.



### Des questions ?

Différents dispositifs recueillent vos observations :

- > Le **courrier électronique** à l'adresse [pluihm@pays-clermontois.fr](mailto:pluihm@pays-clermontois.fr),
- > Des **registres de concertation** à disposition dans toutes les **mairies** du territoire et à l'accueil de la **Communauté de communes**, 9 rue Henri Breuil, Clermont.
- > Des **réunions publiques** organisées **à chaque étape** d'avancement de la démarche.

